

Publication électronique : le 10 Octobre 2025

DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

ARRÊTÉ DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

PORTANT CHARGÉ DE FONCTIONS PAR INTÉRIM

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code général de la fonction publique,

Vu l'arrêté n°01/2025 du 17 juin 2025 portant organisation des services départementaux,

Le Président du Conseil départemental,

Considérant l'absence du chef de service de la santé animale – laboratoire départemental d'analyses pôle aménagement et développement territorial.

Sur proposition de madame la Directrice générale des services départementaux.

ARRÊTE :

Article 1:

Madame Elodie Vantoortelboom, technicien territorial principal de 1ère classe, exerce les fonctions de chef de service de la santé animale par intérim au laboratoire départemental d'analyses – pôle aménagement et développement territorial du 1er août 2025 au 31 octobre 2025 inclus.

Article 2:

Cet arrêté sera publié sur le site internet du Département.

Arras, le 1 août 2025 Pour le Président du Conseil départemental,

Signé électroniquement par Adeline PENEZ-HANNEDOUCHE, par délégation de Caroline MEZIERE

Directrice adjointe des ressources humaines